

**Publication du poste de chef d'établissement  
du collège St Martin – BENET  
à pourvoir au 1er septembre 2024**

**Collège sous tutelle diocésaine  
de l'Enseignement catholique de Vendée**

**Présentation de l'établissement**

**Collège St Martin – BENET**

Etablissement sous contrat d'association.

Collège de 329 élèves à la rentrée 2023 ; 12 divisions.

3 divisions de 6° / 3 divisions de 5° / 3 divisions de 4° / 3 divisions de 3°

Regroupement d'adaptation cycle III partagé avec le collège St Joseph de Fontenay le Comte

**Propositions :**

Langues vivantes : anglais, espagnol, allemand

Option Langues et Cultures européennes 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

**Restauration scolaire :** gestion par le collège des repas pour les élèves du collège et de l'école Ste Mathilde de Benet

**Situation géographique :** rurale – sud de la Vendée.

**Renseignements complémentaires sur le collège :** [site](#)

## Candidature

Candidature (lettre de motivation, curriculum vitae) à adresser à  
M. le Directeur diocésain – DEC Vendée

par mail uniquement à : [contact@ddec85.org](mailto:contact@ddec85.org) avant le 28 mai 2024.

Parmi les compétences attendues :

- Formation de chef d'établissement validée ou en cours.

## Processus de nomination d'un chef d'établissement du 2<sup>nd</sup> degré

1. Recueil et étude des candidatures.
2. Première sélection des candidatures sur dossier <sup>(1)</sup>.
3. Entretiens des candidats par un jury.
4. Etude en Conseil de Tutelle pour donner l'agrément au candidat, sur le poste de chef d'établissement.
5. Nomination par le Directeur diocésain.
6. Présentation du nouveau chef d'établissement à la communauté éducative.

(1) Tous les candidats recevront réponse en fin de processus de recrutement.